

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Décembre 2021

260x21

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU GROUPE ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION 13 (GROUPE ADDAP13)

Le Conseil Municipal est informé que :

- Le Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des Actions 13 (Groupe ADDAP13) sis : Le Nautile, 15 chemin des Jonquilles 13013 MARSEILLE

- . NOM de la Présidente : Mme PERROT Danielle
- . Numéro de SIRET : 775 559 925 000 42

dont l'objectif est de conduire des actions visant à prévenir la marginalisation des jeunes de 11/21 ans et faciliter leur insertion et celle de leur famille, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux. Ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse.

Pour 2021 les axes de l'intervention étaient : insertion socio-professionnelle, scolarité, dynamique territoriale et santé, repérer et accompagner les jeunes en situation difficile.

Il convient de préciser que la présence de l'ADDAP 13 sur la commune représente 2 agents (1 Éducateur spécialisé et 1 Animateur de prévention) à temps complet sur le territoire.

Afin de favoriser le développement de leurs actions, accueillir les jeunes ou familles les éducateurs disposent d'un local situé dans le centre village des Cadeneaux (rue Jean Aicard - les Cadeneaux - 13170 Les Pennes Mirabeau).

Les éducateurs ont maintenu le lien en dépit de la pandémie. Un lien téléphonique régulier a été fait avec les jeunes en suivi et une présence sociale sur le terrain a été assurée, ce qui a permis de diffuser des messages de prévention sur les gestes barrières et de distribuer des masques et distribuer des attestations de déplacement.

Le montant de la subvention sollicitée au titre de l'année 2021 : **7000 €**

La subvention concerne les actions suivantes :

1. Sorties éducatives et animations de proximité en direction des jeunes et des familles

2. Participation aux activités de la ville ou en lien avec un partenaire

3. Chantiers éducatifs rémunérés (2 chantiers par an durant 1 semaine soit 35 heures) :

- . 1 chantier éducatif rémunéré **du 7 au 11 juin 2021** avec 3 jeunes
- . 1 double chantier éducatif rémunéré **du 18 au 22 octobre 2021** dans le cadre de la Convention ENEDIS/Ville avec 5 jeunes

4. Présences sociales dans les quartiers : l'objectif est d' aller à la rencontre des jeunes en journée ou nocturne.

5. Projet MOUVE (mobilisation, orientation, utilité, valorisation et engagement) : dispositif qui s'inscrit dans la démarche de service civique

Édition 2021 : 4 jeunes pour un contrat d'octobre 2020 à juin 2021.

L'activité a dû s'adapter à la conjoncture sanitaire.

A partir d'octobre 2021, 7 jeunes seront inscrits dans la démarche.

6. Action « Parent'aise » en direction des parents et enfants des écoles primaires de la commune

SPÉCIFICITÉS 2021 :

7. Organisation de 2 mini camps de rupture durant la période estivale

8. Accompagnements et suivis des jeunes Pennois en situation de détresse (urgence)

9. Projet de sensibilisation aux Handicaps : en lien avec l'association « NRH » (Nouveau Regard sur le Handicap).

Après avoir entendu l'exposé et pris connaissance du travail réalisé par les éducateurs de l'ADDAP13 sur la commune, le CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention au Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des actions 13 (Groupe ADDAP13) d'un montant de : 7000 € au titre de l'exercice 2021.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- Se prononce comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 2 - M.FUSONE - COCH

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 10 Décembre 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI